Noms des directeurs de gauche à droite : Paul Gagné, directeur général de la Caisse Desjardins de Drummondville, Sylvain Paquin, directeur Service Signature Centre-du-Québec, Serge Barrette, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond, Alain Huot, directeur général Desjardins Entreprises Centre-du-Québec, Michel Grenier, directeur général de la Caisse Desjardins Godefroy, Benoît Bélanger, directeur général de la Caisse Desjardins des Bois-Francs, Yvan Béliveau, directeur général de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne, Annie-Pascale Côté, directrice générale de la Caisse Desjardins de L'Érable

UN APPUI SUR MESURE POUR LES ENTREPRENEURS DE 18 À 35 ANS DANS LE CENTRE-DU-QUÉBEC

Victoriaville, le 3 février 2020 – Les jeunes entrepreneurs de partout au Centre-du-Québec auront désormais accès à un programme d'appui taillé sur mesure pour eux. Le programme **Créavenir**, lancé en 2012 dans les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, élargit son offre sur tout le territoire du Centre-du-Québec. Avec **Créavenir**, les caisses et le centre Desjardins Entreprises Centre-du-Québec s'associent à **7 organismes partenaires**[1] pour appuyer les entrepreneurs de 18 à 35 ans qui peinent à accéder au financement traditionnel en vue de démarrer une nouvelle entreprise ou de développer une entreprise de moins de trois ans.

Au cours des trois prochaines années, Créavenir Centre-du-Québec prévoit l'octroi d'aides financières totalisant **300 000 $** pour appuyer le démarrage ou le développement d'entreprises et générer ainsi plusieurs emplois sur le territoire.

« L'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes, est un défi de taille. Le succès passe par un accompagnement de proximité et un financement adapté à la réalité des jeunes entrepreneurs, et c'est précisément ce qu'offre le programme Créavenir », soutient M. Alain Huot, directeur général du centre Desjardins Entreprises Centre-du-Québec.

Le programme Créavenir offre aux jeunes entrepreneurs :

- Un **accompagnement de proximité** tout au long du démarrage de leur entreprise, en partenariat avec 7 organismes partenaires;

- Une aide financière comportant :
    - Une **marge de crédit** pouvant atteindre 15 000 $ et offerte au taux préférentiel + 0,5 % pour une période de 5 ans;
    - À certaines conditions, **une subvention** pouvant atteindre 5 000 $ pour aider les entrepreneurs à compléter leur mise de fonds et à accéder à d'autres sources de financement.

Visant l'inclusion financière, le programme Créavenir permet aux jeunes entrepreneurs de se constituer un historique de crédit et de bâtir ainsi leur réputation financière. En adoptant les bons comportements de crédit, ceux-ci peuvent bénéficier d'un rehaussement de leur limite de crédit jusqu'à 30 000 $ afin de mieux répondre à leurs besoins grandissants. À la suite de l'utilisation du programme et afin de poursuivre l'atteinte de leur objectif, les jeunes entrepreneurs peuvent avoir accès aux diverses options de financement offertes par Desjardins.

À travers Créavenir, Desjardins et ses partenaires agissent ensemble pour accroître la vitalité économique locale et contribuer à l'essor des communautés.

Pour plus de détails sur Créavenir et pour découvrir de jeunes entrepreneurs qui ont fait du chemin grâce à ce programme : **www.desjardins.com/creavenir ou bit.ly/2ypdjSN** (vidéo)

Sources :
Annie Ross, conseillère soutien à la direction générale, 819 758-9419 poste 7002429
Sonya St-Pierre, conseillère marketing, 819 758-9421 poste 7172572

[1] Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Nicolet-Bécancour, Municipalité régionale de comté (MRC) Nicolet-Yamaska, Municipalité régionale de comté (MRC) Bécancour, Société de développement économique de Drummondville (SDED), Centre d'aide aux entreprises de Drummond (CAE Drummond), Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEVR), Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Érable.